

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 25 avril 2008

Etaient présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Adeline OUGIER, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON,

Etait excusé : Florent VALLOT

Participait également à la séance : Théo MARGUET, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Alexandra ARDIET

Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Ces indemnités sont calculées selon l'indice brut de base 1015 de la fonction publique.

Pour les communes ayant de 500 à 999 habitants, l'indemnité maximale pour le Maire peut être de 31% du montant brut de cet indice et de 8,25% pour les Adjointes.

Elle était de 25% jusqu'à ce jour et Mme le Maire ne souhaite pas l'augmenter.

En ce qui concerne les Adjointes, l'indemnité était de 7%. Il est proposé de la passer à 8%.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le montant de ces indemnités.

Décisions budgétaires modificatives

Un budget de 3000 € avait été prévu pour régler les factures concernant la forêt. Or nous avons vendu plus de bois que ce qui était envisagé et le coût de la maîtrise d'œuvre de l'ONF étant proportionnel aux ventes de bois, la facture a été revue à la hausse et s'élève à présent à 8043,26 €.

Rectificatif à apporter dans deux commissions

Commission d'Appel d'Offres :

Président : Maryse MILLET

Titulaires : Jean SIMONDON, Bernard GRAPPEY, Gilles DUMAS

Suppléants : Alexandra ARDIET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA

Commission des Ecoles :

Responsable : Alexandra ARDIET

Membres : Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Florent VALLOT, Paulina REQUENA

Membres de droit : Chloé VIENNY, Simone BAK

☞ Participation du Comité des Fêtes à l'achat de matériel pour la salle polyvalente

3 achats ont été réalisés par la Commune, avec la participation financière du Comité des Fêtes :

- une friteuse pour un montant de 910,87 € (participation du Comité : 761,60 €) ;
- un congélateur pour un montant de 529 € (participation du Comité : 442,31 €) ;
- 10 ensembles de tables « brasserie » + bancs pour 944,84 € (participation du Comité : 790 €).

Il est rappelé que ce matériel peut être prêté aux associations du village, avec caution obligatoire.

☞ Présentation des projets

Plusieurs projets sont en cours ou en voie d'exécution. Ces projets avaient été étudiés avec les membres du Conseil Municipal précédent. Il était utile de les reprendre avec les nouveaux membres et de les expliquer.

- **PLU** : La phase de consultation a commencé. Une réunion publique sera organisée avant l'enquête publique.
- **Aménagement de la Place de la Mairie** : les travaux sont en cours d'achèvement.
- **Enfouissement des réseaux secs** : le coût global de ce programme est conséquent. La part communale serait de 282 000 €. Après une rapide analyse du budget, le Conseil Municipal pense qu'il faudrait revoir ce programme à la baisse : c'est à dire ne pas enfouir toutes les rues qui étaient prévues, mais aménager en priorité le centre du village. Ainsi, la commune aurait plus de disponibilités pour engager d'autres travaux durant les prochaines années.
- **Voiries** : l'estimation du projet est de 463 000 € HT, hors subventions. La commission des voiries se réunira prochainement pour travailler sur ce projet.

☞ Questions diverses

- Commission environnement : Le jardin botanique va être réaménagé. Les Chantiers Départementaux interviendront pour faire la plus grosse part de nettoyage. Une signalétique sera remise à jour. Un programme de plantations a été mis en place pour l'ensemble des massifs et jardins du village. Les bénévoles souhaitant apporter occasionnellement leur aide pour des travaux légers de jardinage, peuvent se faire connaître auprès de Roselyne BESSE, 03.81.55.83.41.

Il tarde à chacun d'entre nous, de voir notre village fleuri !

- Le 7 juin, nettoyage de printemps. Toutes les personnes intéressées se retrouveront à 14 heures devant la salle polyvalente.

- Ecole : Nous avons appris fin mars que la 4^e classe de l'école était maintenue. Le Conseil Municipal a remercié les parents d'élèves et les anciens du village qui se sont mobilisés, autour du verre de l'amitié pris dans la cour de l'école le 5 avril dernier. Merci à tous pour votre implication.

La commission des écoles va travailler sur l'accueil des 2 ans ainsi que sur l'aménagement des rythmes du site pilote suite aux nouveaux horaires qui seront appliqués dès la prochaine rentrée.

- Des associations du village demandent qu'un calendrier soit établi pour connaître les dates de manifestations de chacune d'elles. La commission communication réfléchira à l'organisation et à la forme de ce planning.

- La commune organisera un **CLSH** (Centre de Loisirs Sans Hébergement), **du 7 au 18 juillet**. Vous aurez de plus amples informations prochainement.

La secrétaire de séance,
Alexandra ARDIET

Informations diverses

- Jeudi 1^{er} mai, le club de pétanque organise **un concours à la mêlée réservé aux habitants du village, avec kermesse de 10h à 12h.**

Les inscriptions se feront sur place. Les enfants de plus de 12 ans pourront jouer. Tous les compétiteurs seront récompensés.

Possibilité de manger sur place. Dans ce cas, apportez votre vaisselle et une entrée ou un dessert.

- Vendredi 9 mai : **vente de fleurs au profit l'AFR** sur le parking de la salle polyvalente.

- Samedi 24 mai, **fête des enfants**. Il y aura un repas après cette manifestation. Vous aurez des informations qui vous parviendront ultérieurement. Réservez votre soirée !

- Samedi 24 mai : **Concert de printemps de la Ritournelle**, à 20h30 en l'Eglise de Gennes. Elle partagera sa soirée avec la chorale « Haut-Doubs Chœur » du Val de Morteau.

- La collecte de l'**opération brioches** a rapporté 1035€, somme en légère augmentation. Le création de la « Maison du Parc », en 2009, permettra d'accueillir 220 enfants et adolescents atteints de handicap mental. Merci à tous les bénévoles et généreux donateurs.

Annonces particuliers :

- Vds lit cosy d'angle avec meuble - 50€ à débattre : 03.81.55.78.66
 - Vds VTT adulte (taille M) Décathlon Rockrider 8.1 -Année 2003- valeur neuf 599€, vendu 100€
 - Vds remorque vélo pour transport enfants (1 à 2 passagers) - 100€
- Pour ces 2 annonces : 03.81.55.51.30

Le prochain Conseil Municipal se réunira jeudi 29 mai à 20h30.